

**Ce que pensent  
les femmes et les  
hommes  
de l'Ain.  
(et leurs  
propositions.)**

**Tour de France  
de l'égalité  
femmes/hommes.**



**Égalité  
femmes/hommes.  
Une bonne fois  
pour toutes.**

**#FranceEgalité**



# Préambule



« Lancé le 4 octobre 2017 à l'échelle nationale par le Premier ministre et la Secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, le tour de France de l'égalité a permis dans l'Ain l'expression de 155 femmes et hommes (enfants et adolescents scolarisés, femmes actives en recherche d'emploi, jeunes et femmes en CHRS, habitants des quartiers prioritaires, femmes victimes de violence, bénéficiaires de la garantie jeunes...) au cours de 20 rencontres.

Le livret que vous avez entre les mains est l'expression de ces femmes et hommes sur l'égalité vue à travers le quotidien de chacune et chacun mais aussi le reflet de leurs envies, difficultés, craintes, projets et propositions.

La parole ainsi recueillie est précieuse pour tous. Précieuse car délivrée à l'état brut sans censure ou interprétation. Précieuse car riche des parcours et points de vue de celles et ceux qui se sont exprimés.

Précieuse encore car pleine d'espoir, expression de la volonté citoyenne de vivre ensemble dans le respect et l'égalité.

En ce 8 mars, journée internationale des droits des femmes, je remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé à ces échanges ou ont organisé les rencontres, facilité et recueilli la parole.

Et bien naturellement, je remercie tous les acteurs et actrices des droits des femmes pour leur engagement permanent afin d'assurer l'égalité professionnelle, renforcer les droits sociaux et lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Je tiens à vous assurer que l'État, à travers la DDCS et tout particulièrement sa déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, est et demeure à vos côtés pour initier ou soutenir vos actions et projets. »

Laurent WILLEMAN,  
Directeur départemental de la cohésion sociale de l'Ain.



« L'admission des femmes à l'égalité parfaite serait la marque la plus sûre de la civilisation et elle doublerait les forces intellectuelles du genre humain.» Stendhal

Pascale GUILLET,  
Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité.





# I- Ce que pensent les femmes et les hommes de l'Ain.

Atelier Point Info Emploi de Péronnas  
Atelier Point Info Emploi de la Reyssouze

Ateliers de *Ni putes ni soumises* Pays de Gex

A.V.E.M.A de Bourg-en-Bresse (aide aux victimes et médiations dans l'Ain)

Les femmes du CHRS la Parenthèse  
Les jeunes du CHRS ADSEA

## **Atelec**

Ambérieu,  
Bellegarde-sur-Valserine,  
Bourg-en-Bresse,  
Oyonnax.

Mission locale de Bourg-en-Bresse

CIDFF de l'Ain (centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

CPEF 01 (centre de planification et d'éducation familiale)

# Point Info Emploi

## **Atelier numéro 1 le jeudi 16 novembre 2017 :** 10 participants (6 femmes, 4 hommes) PIE Péronnas

◆ Modifier les règles de grammaires : prioriser le féminin au masculin. Dans le dictionnaire, le « e » de « elle » se trouve avant le « i » de « il » dans l'alphabet.

◆ Féminiser les noms de métiers. Se mettre d'accord sur le même vocabulaire. Il y a des incohérences grammaticales.

◆ En conjugaison, faire apparaître la 3ème personne « féminin » avant la 3ème personne « masculin ».

*Avis discuté...* Certains participants pensent que les changements des règles grammaticales vont créer des incohérences et complexifier la langue française.

◆ Changer les mentalités des personnes dès la petite enfance : « C'est l'heure des mamans ». Idem concernant les catalogues de Noël : ne plus différencier les jouets filles des jouets garçons. Créer des catalogues neutres.

◆ Problématique des gardes d'enfants avec des horaires atypiques : cela peut être un frein à la recherche d'emploi et / ou à l'emploi.

◆ Manque de structures d'accueil des enfants sur le territoire (crèches, halte-garderie...) et des horaires non adaptés : engendre du stress dans les familles et un coût financier supplémentaire. Peut entraîner un arrêt d'activité pour un des parents (le plus souvent la femme).

# Point Info Emploi

- ◆ Revoir les conditions de travail et les inégalités de salaire femme / homme, l'organisation du travail et la prise en charge familiale.
- ◆ En cas de séparation des parents, la garde d'enfants est dans la majorité des cas accordée aux femmes. Les hommes sont écartés de la garde.
- ◆ Différences de salaires encore constatée de nos jours entre les femmes et les hommes.
- ◆ Empilement des lois qui compliquent leur application notamment sur le domaine égalité femme / hommes.
- ◆ Mettre en place des plans d'action pour réduire ces écarts de salaire non justifiés.
- ◆ Injustice et inégalités au niveau des retraites : dans le cadre des cotisations retraites, comptabiliser les congés liés à la grossesse au même titre que le service militaire qui rentre dans le calcul de retraite.
- ◆ Créer un guichet unique pour renseigner le public sur la question des inégalités femmes / hommes.



# Points Info Emploi

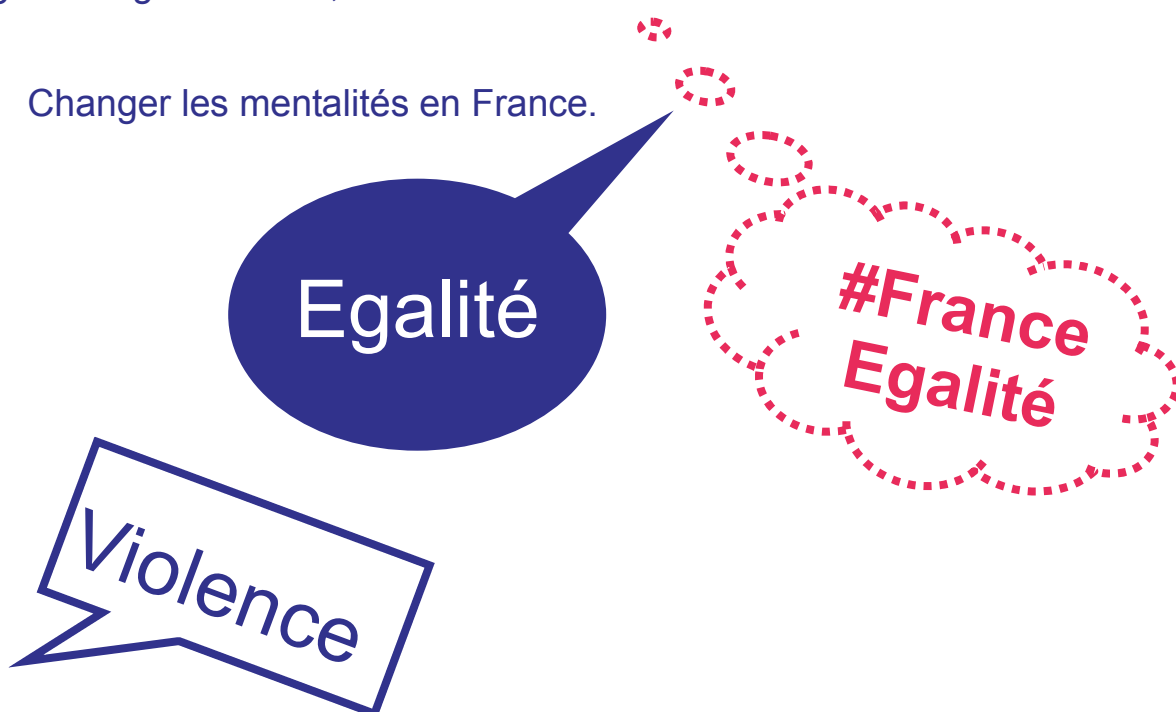
## **Atelier numéro 2 le jeudi 23 novembre 2017 :** **9 participants — PIE Reyssouze**

- ◆ Difficulté à accéder à certains métiers aussi bien pour les femmes que pour les hommes.
  
- ◆ Évolution constatée : de plus en plus de femmes exercent le métier de chauffeur routier.
  
- ◆ Les femmes ne se sentent plus en sécurité la nuit, ce qui pose des problèmes, car elles ne souhaitent plus occuper un emploi de nuit par manque de sécurité. Ce phénomène, engendré par les médias, enclenche la même insécurité la journée.  
Exemple : les femmes ne veulent plus courir seules.
  
- ◆ Les femmes travaillent selon les horaires des enfants ce qui rend difficile la recherche d'emploi.
  
- ◆ Concernant la séparation des parents : plus de droits de garde pour les hommes.
  
- ◆ L'enfant a un besoin vital de la mère dès la naissance, ce qui peut expliquer qu'elles consacrent plus de temps à leur éducation.  
Constatation de discrimination femme / homme dès les recrutements d'embauche.
  
- ◆ Manque de structures d'accueil pour les enfants (mode de garde) pour les horaires atypiques.



# Points Info Emploi

- ◆ Tous les participants sont d'accord sur les règles grammaticales : toujours le « il » en premier. Ils ne souhaitent pas modifier cette règle car trop de changements engendrés.
- ◆ Les retraites : ce n'est pas normal de ne pas comptabiliser le congé parental.
- ◆ Appréhender les changements de façon progressive, afin que cela soit mieux accepté par tous.
- ◆ Au niveau politique : la parité est apparue tardivement (sous Hollande).
- ◆ Le harcèlement : un sentiment de mal être qui crée de l'isolement.
- ◆ Mettre plus d'informations sur les lieux de travail concernant les structures d'aide aux victimes. Au Canada, il existe une charte de travail, à signer obligatoirement, sur le harcèlement.
- ◆ Changer les mentalités en France.



# Ni putes, ni soumises

## Ateliers Ni putes, ni soumises, dans le pays de Gex

Rita, Guylaine, Maria, Carla, Fatima Sophie, Asmae, Mame Fati, Dona, Saadia, Nelly, Valentina, Dona. Khadija, Sabra, Elena Laura, Leila, Malika, Ouafae, Wassila. Teddie, Rita, Aldonys Elodie, Gabrielle. Louna, Gaëlle, Massoudou, Samira, Maud, Imen, Migle, Chantal, Myriam, Carla, Elodie.

### Accompagnement des victimes

#### → **Points forts :**

- ◆ Accueil des services sociaux et des gendarmeries améliorés, car meilleure écoute, plus concernés, plus doux, plus patients. « La violence conjugale est connue et reconnue. »
- ◆ Bon fonctionnement du réseau des travailleurs sociaux. La communication entre les différents intervenants permet aux femmes d'être plus à l'aise et de ne pas répéter leur histoire. « On est moins timide quand les travailleurs sociaux nous recommandent »
- ◆ ITT donnée de façon plus constante et mieux informée par les médecins.
- ◆ Amélioration des prestations de la CAF et de l'aide à percevoir les pensions alimentaires.
- ◆ Amélioration de la prise en compte de la violence pour la délivrance de titre de séjour.

#### → **Points faibles :**

- ◆ Dépôt de plainte difficile, car mise en cause de la parole de la victime. « Ils m'ont répondu que monsieur était déjà venu avant donc que je mentais. »

# Ni putes, ni soumises

- ◆ Aspect psychologique des violences encore trop dénié. De même que le viol conjugal « Les gendarmes disent que les cris, les insultes, les menaces ne sont pas de la violence. »
- ◆ Demande de logement sans résultat avant plusieurs mois, ce qui oblige les femmes à rester avec le conjoint violent, à surseoir à leur démarche de séparation, à se réfugier avec les enfants ailleurs tandis que monsieur reste au domicile.
- ◆ La mise en œuvre des améliorations de la loi de 2014 tardent dans la mise en œuvre en pratique (cf éviction, protection).

## Éviction du conjoint violent

### → **Points forts :**

- ◆ Mise en œuvre très attendue du côté des victimes qui sont terrorisées et qui cherchent à se cacher, à s'enfuir ou renoncent aux poursuites pénales et de séparation.

### → **Points faibles :**

- ◆ Les conditions de mise en œuvre sont difficiles à réunir. Nous n'avons jamais pu bénéficier de cette mesure. Et plusieurs des femmes que l'on suit n'osent pas faire les démarches de séparation du conjoint violent de peur de se retrouver à la rue.
- ◆ Maria-Luisa a dû dormir avec ses quatre enfants dans le local poubelle. Virginie dort dans sa voiture avec sa fille. Teddie est réfugiée avec ses quatre enfants chez sa grand-mère dépressive de 87 ans tandis que Monsieur reste confortablement dans le logement.

# Ni putes, ni soumises

(Rita, Guylaine, Maria, Carla, Fatima Sophie, Asmae, MameFati, Dona, Saadia, Nelly, Valentina, Dona.Khadija, Sabra, Elena Laura, Leila, Malika, Ouafae, Wassila.Teddie, Rita, Aldonys Elodie, Gabrielle. Louna, Gaele, Massoudou, Samira, Maud, Imen, Migle, Chantal, Myriam, Carla, Elodie.)

## Ordonnance de protection

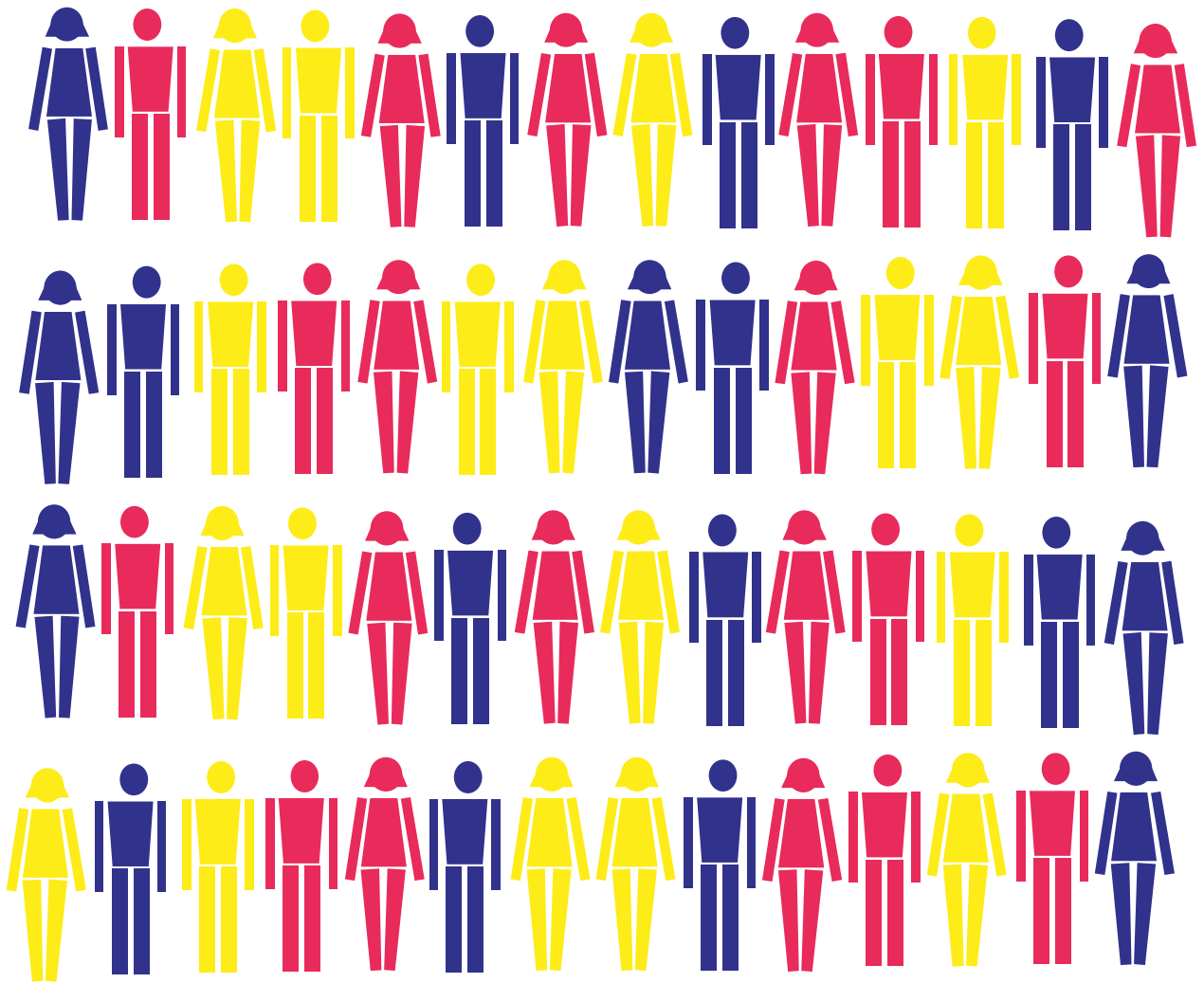
### → **Points forts :**

◆ Espoir des femmes victimes d'agir contre la violence qu'elles subissent sans crainte des représailles.

### → **Points faibles :**

◆ Aucune ordonnance de protection prononcée à ce jour concernant une femme reçue par notre structure ; mesure qui reste lettre morte.

◆ Refus de cette ordonnance pour une femme dont le conjoint réside dans une camionnette : si pas d'adresse fixe de monsieur, alors pas d'ordonnance même s'il la suit partout.



#FranceEgalité

**Santé**

**Interruption volontaire de grossesse**

**Espace public**

**Égalité**

**Violences**

**Sport**

**Sexualité femmes/hommes**

**Stéréotypes**

**Responsabilités**

**Précarité familiales** Égalité professionnelle

**Loisirs**

# A.V.E.M.A

## Impressions premières paroles de victimes accompagnées par l'A.V.E.M.A.

### Par votre entourage (famille, proches, amis, collègues...)

- ◆ Ils comprennent et sont à mon écoute. Situation compliquée mais ils me supportent.
- ◆ J'ai eu beaucoup de mal à leur parler.
- ◆ Ma famille a réagi de façon très banale, ce qui a été choquant pour moi. Mes amis ont été sidérés, ce qui a été rassurant pour moi.
- ◆ C'est contradictoire. Il y a pour certains de l'incompréhension, de la surprise mais aussi pour d'autres du soutien.
- ◆ Ce n'est pas facile de parler (honte). Famille et amis ont écouté mais ils m'avaient prévenue.
- ◆ Expression de surprise, inquiétude, révolte. Propos culpabilisant « t'aurais dû », « faudrait que »...
- ◆ Soutien et accompagnement de la part de la personne qui était témoin des violences.

### Par les professionnels ? (Police/Gendarmerie, travailleurs sociaux, médecins...)

- ◆ Je me suis sentie entendue
- ◆ Soulagement car écoute et bienveillance. On m'a cru. Ce que je ne pouvais imaginer, car aucune preuve pour les gendarmes et travailleurs sociaux.

# A.V.E.M.A

- ◆ Ils ont réagi de façon correcte et empathique, ce qui m'a permis de raconter mon parcours.
- ◆ Les gendarmes sont indifférents et traitent l'affaire avec une banalité révoltante ! On n'est ni entendu, ni respecté, je n'ai plus foi en eux ! (Surtout appelez-les quand vous n'avez pas besoin d'eux !!!).
- ◆ Très à l'écoute, ce qui m'a beaucoup aidée.
  - Gendarmerie = écoute, réassurance. Quelques questions choquent quand même « vous allez y retourner ? A combien estimez-vous votre préjudice moral ? »
  - Ce n'est que plus tard que j'ai donné du sens à ce questionnement car j'étais plus disponible.
  - Le médecin = soutien et non jugement.
  - Travailleurs sociaux = déculpabilisant, cadrant, considération, écoute
- ◆ Intervention des gendarmes hommes et femmes, justes, calmes, neutres. Je me suis sentie écoutée. Le corps médical habitué à voir ça, pas choqué, aidant.

## Ce qui est positif ?

- ◆ De l'aide morale, en discutant avec des spécialistes, je me sens aidée et écoutée.
- ◆ Association AVEMA : psychologue, hypnose, groupe photo langage, socio-esthétique, éducatrice pour les enfants.
- ◆ Il m'a été proposé d'être suivie par une association d'aide aux victimes et de rencontrer par la suite d'autres femmes dans la même situation que moi.

# A.V.E.M.A

- ◆ Il n'y a qu'à l'AVEMA que l'on m'a entendue, aidée... Je leur en ai une reconnaissance immense.
- ◆ Un suivi psy pour moi-même et mes deux fils ont été d'un soutien précieux.
- ◆ J'ai pu parler en toute liberté, sans être jugée. Pouvoir se reconstruire à son rythme !
- ◆ De parler avec les assistantes sociale (ISCG). Maintenant je vais oser faire les choses et les démarches (divorcer, porter plainte...).
- ◆ Accompagnement dans le dépôt de plainte avec l'AVEMA et la rencontre de l'assistante sociale qui dédramatise et justifie le dépôt de plainte (difficile d'aller à la gendarmerie, de faire le pas). La psychologue m'a permis de rendre objectifs les faits submergés par les émotions. Conseils, valorisation, espace d'écoute et d'échange, accompagnement avant l'audience en justice a été précieuse car tout a pu m'être expliqué sans que rien ne soit minimisé. Je me suis sentie considérée comme personne et pas que comme victime. Aucun jugement, ni stéréotypes.
- ◆ L'écoute de l'AVEMA, les conseils juridiques, présence des psychologues.

## **Ce qui est plus compliqué / difficile**

- ◆ De m'aider à sortir moi et les enfants de la maison ou de faire sortir mon (futur ex-) mari de la maison. Situation pas tenable et vraiment pas bien pour personne. Les stress, les menaces, chantages envers moi-même et les enfants... C'est très difficile à créer une atmosphère tranquille et positive dans cette situation.



# A.V.E.M.A

- ◆ Peur d'accueillir ma peur et mes angoisses. Croyance d'une toute puissance de la personne qui m'a violentée. Durée interminable de la procédure de divorce (afin de pouvoir être libérée de lui).
- ◆ Le délai pour être reçu dans l'association le temps que les informations se transmettent. De devoir toujours être en contact avec mon ex-mari pour les questions d'organisation familiale.
- ◆ Le plus difficile est le travail du « pardon » sur l'auteur des violences, car j'ai conscience qu'il ne sera jamais puni et il me faut l'accepter.
- ◆ Je ne sais pas ce que j'ai le droit de faire ou pas avec les enfants. J'ai peur de mon mari.
- ◆ Accepter de s'arrêter de travailler (rabaissant). Distance des structures d'aides (1h00 de mon domicile). Audience correctionnelle en public.
- ◆ Trouver rapidement le temps de pouvoir bénéficier des accompagnements si précieux proposés. Beaucoup d'accompagnement et d'aide proposé avant audience qu'après. Ca repose ensuite plus sur la volonté de la victime de se donner et de trouver les moyens de s'en sortir.
- ◆ Absence d'aide des services sociaux ordinaires, si on sait se débrouiller on n'a pas d'aide.
- ◆ Les gendarmes dans le cadre des harcèlements et des plaintes répétées de la victime, ils sont dans l'incompréhension, ils banalisent « c'est des problèmes de divorce ».
- ◆ Trop de turn-over des gendarmes, jamais le même, pas de suivi et obligation de redire sans cesse.

## Les réponses apportées ont-elles été à la hauteur de vos attentes ?

### Forces de l'ordre

- ◆ Le gendarme était très gentil et m'écoutait. Mai suite à la plainte, la convocation de mon mari à la gendarmerie a attendue deux mois et j'ai trouvé ça long. Je trouve que les choses bougent lentement, surtout comme cette situation assez inquiétante. Je ne me sens pas en sécurité à la maison.
- ◆ Oui, plus que mes attentes, car écoute, prise en charge et orientation auprès de l'AVEMA.
- ◆ NON PAS DU TOUT, QUE CE SOIT HOMMES OU FEMMES !  
Bons conseils pour aller parler et se faire aider. Les gendarmes disent « il faut se séparer » mais ce n'est pas si facile.
- ◆ Ma plainte a été prise et accompagnement les jours suivant les actes de violences.
- ◆ Avocate : dans l'humanité le respect et l'accompagnement dans la défense, belle personne

### Réponse pénale

- ◆ On attend trop longtemps, délai insupportable.
- ◆ Je n'en ai toujours pas à ce jour.
- ◆ C'est en cours je n'ai pas de réponse.
- ◆ Non, car pas de preuves suffisantes, donc déçu qu'il n'y ai pas de poursuite ou de chose qui puissent aider l'auteur de violences à se rendre

# A.V.E.M.A

compte de ses actes. Mon ex-mari m'a dit : « je n'ai rien fait de mal puisque je n'ai pas été poursuivi ! ».

◆ Le souci c'est que les juges sont des humains qui ne se basent que sur des écrits et font leur choix sur leurs appréciations et n'est jamais avec la réalité, dommage !

◆ Et quand on a déposé plainte, c'est long et on ne sait pas ce qu'il se passe dans l'enquête.

◆ Oui, audience éprouvante mais je conseille vraiment d'y participer. Entendre un juge et un procureur repousser l'auteur des faits dans ses retranchements permet de prendre beaucoup de recul et d'appréhender les violences différemment.

## Réponses domaine social

◆ Oui les AS de l'AVEMA mais pas celles du secteur. Aide principale pour tout. AS, juriste, psychologue.

◆ Grande aide d'une éducatrice pour mes enfants.

◆ Oui je suis satisfaite dans l'ensemble, il y a des personnes fantastiques.

◆ Oui les ISCG.

◆ L'AVEMA m'a permis des rencontres avec des échanges constructifs. Proposition de dispositif d'aide vraiment personnelle. Bienveillance importante. Je ne me suis à aucun moment sentie diminuée ni jugée. Disponibilité et accompagnement m'ont été plus que bénéfiques. Une écoute qui m'a permis de me recentrer et de préparer activement à affronter une confrontation dans un tribunal et ne pas s'effondrer... Bravo !

# Les femmes du CHRS la parenthèse

- ◆ Il y a des problèmes de communication entre hommes et femmes, des différences dans la façon d'éduquer les enfants. »
- ◆ « Les hommes ne veulent jamais aller voir les psychologues, ils croient que c'est pour les fous, ils confondent avec les psychiatres. »
- ◆ Une personne précise que c'est dans la volonté de protéger les enfants que les femmes quittent le domicile.
- ◆ « J'ai été violente pour me défendre, j'ai mordu mon mari. Devant le Juge cela a été redit. Je me suis sentie accusée et pas victime, comme si c'était moi la fautive. »
- ◆ « La justice prend trop de temps. », « Elle va vite seulement si les actes sont très graves. ». Il faudrait les prendre en compte beaucoup plus tôt avant que la situation ne dégénère.
- ◆ « Pourquoi ce ne sont pas les hommes qui quittent le domicile lorsqu'ils sont violents. La femme subit la violence et part. »
- ◆ Cela fait référence notamment à l'ordonnance de protection qui est difficilement mise en place. Si la femme est en danger, elle quitte le domicile. Du coup, l'ordonnance de protection selon les avocats n'est plus justifiée puisque Madame est partie et n'est plus en lien direct avec le conjoint violent.
- ◆ « Il faut changer l'éducation des garçons. »
- ◆ « Il faut une brigade spéciale dans la police pour que ça aille plus vite. »

# Les jeunes du CHRS ADSEA

- ◆ Les femmes sont plus compétentes pour s'occuper du ménage, elles sont plus minutieuses.
- ◆ Elles sont plus fragiles, vulnérables. Elles ont moins de force physique et ont besoin de plus de protection.
- ◆ Elles sont meilleures à l'école.
- ◆ Les femmes conduisent mal.
  
- ◆ Les hommes pleurent moins.
- ◆ Ils sont rarement secrétaire, puéricultrice, maîtresse de maison, femme de ménage, sage-femme, homme au foyer.
- ◆ Ils ont plus de force.

*Au fil des échanges des sujets plus concrets ont été abordés tels que :*

- ◆ L'inégalité de salaire entre les femmes et les hommes.
- ◆ La mixité dans le milieu du sport, de la cuisine, de l'armée, de la police.
- ◆ Les métiers inaccessibles aux femmes.
- ◆ La manière de se vêtir des femmes (jupes courtes, short, pantalon..) et de l'influence sur le comportement des hommes en retour.
- ◆ Le mariage choisi ou décidé par la famille.

*Avec les jeunes présents d'origines étrangères, nous avons abordés les différences entre hommes et femmes dans leur pays respectifs (Inde, Côte d'Ivoire, Maroc).*

- ◆ Par exemple au Pendjab en Inde les femmes et les hommes travaillent, ils vont à l'école, et ont le droit de divorcer. Par contre les tâches ménagères sont réservées aux femmes. Cependant si celles-ci sont absentes les hommes prennent le relais.

# Les femmes et les hommes des Atelec

◆ « Le thème de l'égalité entre hommes et femmes est un thème qui touche toutes les nationalités, pauvres ou riches, parce que ça dépend de la mentalité des gens. Pour moi, l'égalité entre un homme et une femme doit exister dans tous les domaines : au travail et dans les comportements. »

◆ « A mon avis, l'égalité est un droit pour l'homme, comme pour la femme. L'égalité a des avantages et des inconvénients. Parfois ça peut provoquer des divorces. Surtout dans les pays où les gens sont le moins scolarisés. Pour moi, l'égalité commence par le respect entre les hommes et les femmes. Chacun a son rôle dans la famille, chacun doit participer à la vie de la famille. »

◆ « L'égalité doit être une matière à étudier à l'école, comme les autres matières importantes, par exemple les mathématiques, comme ça chacun apprend son rôle dans la société et change de comportement. Mais à partir des deux sexes, car les hommes sont beaucoup jugés. » **Mahjoub**

◆ « C'est bien de s'aider mutuellement, dans un couple, pour ranger. J'aime bien quand c'est comme ça dans la famille. »

◆ « Je connais une famille qui n'a pas de fille. Les parents ont cinq garçons. Les garçons font tout dans la maison parce que la maman travaille. Pour moi c'est ça l'égalité. » **Mine**

◆ « L'égalité entre l'homme et la femme, c'est difficile d'en parler. Le statut des femmes a changé mais les conditions de travail, les salaires, le partage des tâches domestiques et des responsabilités ne sont pas encore égales entre les hommes et les femmes. Je trouve que ce n'est pas normal. Les femmes ont beaucoup subi de la part des hommes et subissent encore maintenant. »

# Ambérieu

◆ « Les femmes assurent les deux tiers des tâches domestiques et passent plus de temps à s'occuper des enfants. J'aimerais que les hommes créent des conditions de partage égal des tâches familiales et domestiques. »

Céline

◆ « A la maison il faut être gentil avec la famille. Il faut que l'homme et la femme s'aident pour faire le ménage et à manger. Chez moi, c'est comme ça. » Joaquim

◆ « Aujourd'hui, je pense qu'il n'y a pas besoin de loi pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Pour moi, c'est important la liberté de conscience. Je partage ma vie avec une personne, on fait les choses ensemble avec égalité. Parfois, quand je suis malade, elle fait toutes les choses, moi, je fais pareil. En général il n'y a pas d'égalité parce que chacun est différent dans sa tête, sa mentalité et son caractère. » Khalil

◆ « Mon opinion est que c'est mieux d'avoir les mêmes droits au travail et dans la société pour les hommes et pour les femmes. Avant, les hommes avaient toujours le droit de travailler mais pas les femmes. Maintenant, les femmes ont le droit d'avoir un travail, elles ne restent pas à la maison. C'est pour ça que la femme a les mêmes droits que les hommes maintenant. »

Roxane

◆ « Je suis contente, les femmes ont beaucoup de droits maintenant ; elles peuvent sortir, elles peuvent travailler, aller au cinéma, aller au café, aller chez le docteur, prendre le train et le car toute seule, voyager toute seule. Avant les femmes n'avaient pas le droit de sortir toute seule. » Tamimount

# Les femmes et les hommes des Atelec

- ◆ « Comme je ne sais pas lire les panneaux, je ne peux pas voyager toute seule. Je ne sais pas lire, pas écrire. Je ne suis jamais allée à l'école au Maroc. Tous mes frères sont allés à l'école, sauf les filles, qui sont restées à la maison. » Yamna
- ◆ « Quand le mari décède, la femme ne se remarie pas, c'est la honte si elle se remarie après quarante ans et qu'elle a des enfants. Quand la femme décède, le mari peut se remarier, c'est normal, ce n'est pas la honte. Ça, ce n'est pas l'égalité. » Houria, Yamna, Arife, Naïma, Mama, Nadira, Shrif, Tamimount
- ◆ « Je vais parler de l'égalité entre l'homme et la femme. La liberté et l'égalité pour la femme c'est de pouvoir sortir, travailler et être en sécurité, c'est dans le comportement entre la femme et l'homme, le respect de la femme, le partage du travail dans la maison et en dehors. Au travail, il n'y a pas encore vraiment d'égalité entre l'homme et la femme : les hommes gagnent plus que les femmes pour le même poste. »
- ◆ « L'égalité entre l'homme et la femme a bien changé aujourd'hui, surtout pour la femme. La femme a commencé à travailler dehors, les hommes aident pour faire le ménage à la maison et pour la scolarité des enfants. »
- ◆ « Personnellement je ne vis pas encore l'égalité entre l'homme et la femme, jusqu'à maintenant. » Rachida
- ◆ Sanya : « Mon fils s'occupe des enfants il aime bien. Ma belle-fille travaille un peu. C'est bien ! Mais mon mari, lui ne m'a jamais aidé à la maison. »



# Ambérieu

- ◆ **Sebahat** : « Mon mari travaille, il va au café mais il ne m'aide pas. »
- ◆ **Khadija** : « Mon mari voit que je suis fatiguée. Il fait à manger, s'occupe des enfants, ils les douche. Je suis très fatiguée, je me repose le weekend. Mon mari se promène avec les enfants. »
- ◆ **Haxhere** : « je suis toute seule avec mon fils en France. C'est difficile. »
- ◆ **Nabila** : « Même au Maroc, les femmes travaillent mais elles font toujours le travail à la maison. »
- ◆ « Je suis tout seul avec mon cousin : je fais bien la cuisine et je participe aux tâches ménagères. J'aimerais bien avoir une femme. Je ne changerai pas si je me marie » **Yassin**
- ◆ **Fatma** : « J'ai toujours fait tout à la maison et je me suis occupée de mes enfants quand mon mari était encore vivant ».

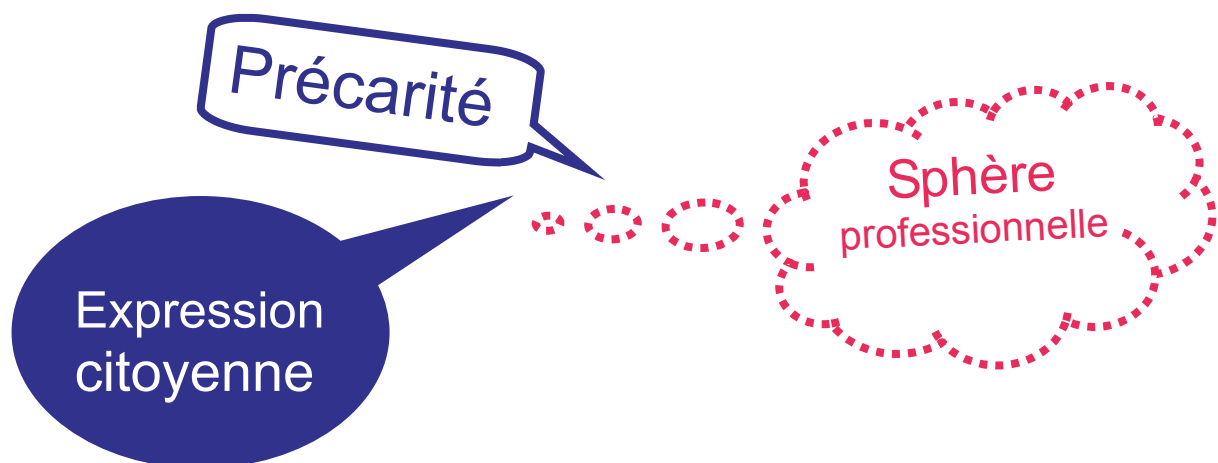
Sports

Loisirs

Santé

# Atelec Bellegarde-sur-Valsérine

- ◆ « Les hommes ne peuvent rien faire sans nous »
- ◆ « Les femmes travaillent plus que les hommes et ont un salaire plus petit que les hommes pour le même travail, ce n'est pas juste ! »
- ◆ « Les femmes n'ont pas le droit d'aller sur un terrain de foot encourager leurs enfants. Les hommes disent que ce n'est pas leur place ici. »
- ◆ « Pourquoi dans certains métiers on ne peut pas porter le voile, ce n'est pas juste ! »
- ◆ « Maintenant, nous les femmes nous pouvons faire tous les métiers pareil que les hommes comme pilote d'avion, présidente d'un pays... mais dans certains domaines cela sera plus long pour y arriver. Les mentalités changeront dans le temps, les hommes n'auront plus le même pouvoir que maintenant car nous aurons fait des études. »
- ◆ « Les femmes ne seront jamais l'égal de l'homme si on ne fait rien pour changer les traditions et les mentalités mais cela commence à changer pour nous. »



# Atelec Bourg-en-Bresse

## **J'ai envie :**

- ◆ de sortir
- ◆ d'être en bonne santé
- ◆ de venir à ATELEC
- ◆ d'écrire, de parler
- ◆ de partir en vacances comme tout le monde
- ◆ de sortir de la maison
- ◆ de visiter
- ◆ de faire du sport
- ◆ de ne pas avoir de soucis
- ◆ de faire de la cuisine

## **J'espère :**

- ◆ avoir un travail
- ◆ avoir la santé
- ◆ avoir mon fils ici en France avec moi
- ◆ revoir mes frères un jour

## **J'ai besoin :**

- ◆ de faire du sport pour perdre du poids, pour la santé, de faire de la relaxation

## **Égalité :**

Avant il n'y avait pas l'égalité, hommes/femmes, maintenant c'est mieux, on a plus de liberté, il ne faut pas se laisser faire !

# Les femmes et les hommes des Atelec

- ◆ « On parle toujours de violences, souvent à la télé...Mais, il y a aussi des personnes qui ne connaissent que ça dans leur vie de tous les jours. Les hommes et les femmes essaient de lutter contre mais les femmes sont incomprises. Voilà où on en est aujourd'hui. » **Jocelyne**
- ◆ « Les femmes font aussi du sport même avec leur mari. » **Rachid**
- ◆ « Pour moi mon mari travaille à l'usine et moi je travaille à la maison et je m'occupe de mes enfants. J'ai partagé toutes les choses avec mon mari. C'est ça l'égalité et je suis heureuse dans ma vie. » **Naziha**
- ◆ « J'écris ce texte parce que je suis touchée par la condition des femmes. J'ai regardé à la télé un reportage sur la violence contre les femmes. Les femmes sont trop fragiles et les hommes profitent de cette fragilité. J'espère que le gouvernement va faire une loi pour les protéger. Le cas de Jacqueline Sauvage est un exemple de la violence conjugale. Et combien de femmes sont battues et tuées par leur mari ? » **Aïda**
- ◆ « J'aide ma femme à la maison. Maintenant, je ne travaille plus alors on partage les tâches encore plus : les courses, s'occuper des enfants. » **Ibrahim**
- ◆ « Chacun a son travail, mon mari travaille, je fais le reste. Ce n'est pas un problème. » **Amina**

# Oyonnax

## « Vous voyez une femme en mini-jupe pour vous c'est... »

- ◆ « Je vais peut-être la regarder mais je ne vais rien lui dire. Elle peut s'habiller comme elle veut. » **Rachid**
- ◆ « Si j'étais un homme, je serai tentée. » **Jocelyne**
- ◆ « Je porte des jupes et des collants, personne ne m'embête et mon mari ne m'a jamais rien dit. » **Emilie**
- ◆ « Les femmes ne sont toujours pas libres de s'habiller comme elles veulent. C'est obligatoire de porter le foulard, c'est le mari qui le demande ou la religion. »
- ◆ « Maintenant, nous sommes plus libres et nous pouvons nous promener toute seule sans être accompagnée par quelqu'un. »
- ◆ « Les hommes ne nous aident toujours pas dans les tâches à la maison, comme faire la vaisselle, le ménage, et s'occuper des enfants. Le mari rentre à la maison et regarde la télé. »
- ◆ « On ne peut pas aller au cinéma, aller aux soirées toute seule et s'habiller sexy car on nous prend pour des femmes de mauvais genre. »
- ◆ « C'est normal que l'homme commande et ne nous aide pas dans nos tâches à la maison, c'est la tradition. L'homme travaille et la femme reste à la maison pour cela. »

# Mission locale de Bourg en Bresse

**15 jeunes** (13 filles 2 garçons) dans le cadre du dispositif Garantie Jeunes, le 8 décembre 2017.

**Pour vous l'Égalité entre les filles et les garçons, qu'est que cela représente ?**

◆ « C'est un préjugé que les filles n'ont pas le même langage que les garçons »

**Le langage, vous êtes soumis à des façons de parler qui vous mettent mal à l'aide car vous êtes une fille ou un garçon ?**

◆ Non « on est ouvert d'esprit », « c'est aussi une question d'éducation : la parole des parents, ce qu'il a vu » « on ne peut pas toujours miser sur un changement de perception en grandissant » « l'éducation au respect »

**Dans le choix des métiers, la façon dont on vous en parle**

◆ « Métiers d'hommes métiers de femmes », les métiers sont stéréotypés « au collège, quand on parle aux adultes de nos choix ils peuvent rire si on veut faire un métier qui ne correspondrait pas à notre genre alors « formation des profs » ?

◆ « Peut-être qu'ils sont trop vieux (les profs ?) »

◆ « Chez nous c'est les filles qui sont avantagées, dans nos coutumes Wallis et Futuna »

**Et sur les relations garçons filles au collège, le harcèlement ?**

◆ « Je me suis fait beaucoup insulter, car j'étais dans une classe Ulysse » (elle éclate en sanglots)

# Mission locale de Bourg en Bresse

## **Le harcèlement dans les transports ? exemple : les frotteurs et ceux qui sont témoins ?**

◆ « Moi ça m'arrivait et je lui ai donné une tarte » « tu vois quelqu'un qui se fait agresser et tu ne bouges pas ton cul », « tu vois comment il est le monde aujourd'hui »

## **Rêves de métiers lorsqu'on était enfant ? qu'on n'aurait pas pu faire ?**

◆ « Plâtrier / peintre, orientation esthétique », « entrer dans l'armée (homme) », « la gendarmerie », « dans l'armée il faut avoir un fort caractère et savoir dire non » « architecte ou coach sportif dans une salle de sport, j'ai fait du foot, de la danse, de la gym et de partir de la France »

◆ « Hôtesse dans un avion » « travailler avec les enfants »

◆ « Il y a plus de femme dans les métiers du soin c'est l'instinct maternel » « dans la plupart des familles on entend si on demande quelque chose à papa, il répond va voir maman »

◆ « Entrer dans l'armée (homme) » « musique, voulait être chanteuse ses parents ont dit non » « sage-femme » « styliste : mode »

## **Violence physique :**

◆ « Dans l'esthétique, genre épilation du maillot »

## **Si j'étais présidente de la République : quelles propositions ?**

◆ « Faire quelque chose pour les femmes qui sont harcelées sur les réseaux sociaux » « pas que les femmes, les garçons aussi » - lutter contre les harcèlements sur les réseaux sociaux

◆ « Renforcement de l'arsenal pénal pour lutter contre le viol »

# CIDFF de l'Ain

## Dates et lieux

**7 novembre** auprès d'un groupe *Jardin du Cœur* à Ambérieu

**15 novembre** dans le cadre de la journée « politique de la ville » de Bourg en Bresse

**26 novembre** lors d'une intervention auprès de l'équipe de travailleurs sociaux de la MDS Dombes

**28 novembre** lors d'un atelier collectif sur l'image de soi, qui regroupe des salarié.e.s en insertion (BOU'SOL), des personnes accompagnées par le CIDFF

**Femmes : 25**

**Hommes : 8**

**Total : 35**

## Lutter contre la précarité des femmes

### Points faibles

- ◆ Nature des emplois : précaires, peu rémunérateurs
- ◆ Absence de qualification
- ◆ Représentations stéréotypées des métiers

**Exemple** : remarques entendues sur des forums « ce sont les filles et les femmes elles-mêmes qui s'autocensurent et préfèrent aller vers des métiers traditionnellement féminins »...

- ◆ Répartition inégale des charges familiales : des freins plus importants pour les femmes qui travaillent ou souhaitent travailler
- ◆ **Modes de garde insuffisants ou inadaptés.**



# CIDFF de l'Ain

## Bonnes pratiques

- ◆ Actions ciblées destinées à élargir les choix professionnels.

**Exemple** : portes ouvertes AFPA

- ◆ Actions spécifiques sur la mixité dans l'apprentissage.
- ◆ Sensibilisation sur des forums métiers et formations.
- ◆ Mieux informer, mieux accompagner : initiative autour des modes de garde en horaires spécifiques. Décloisonnement entre insertion, emploi et petite enfance/social.

## Propositions d'actions

- ◆ Systématiser des modules sur la déconstruction des stéréotypes et représentations dans les formations de formateurs.rices ou tuteurs.rices : comment élaborer un projet professionnel avec une femme qui intériorise des stéréotypes sexués et des rapports de domination qui la conduisent à se penser et à se vivre comme moins capable, moins efficace, ou pas à sa place.

**Orientation** : actions à mener auprès des parents en lien avec les Fédérations de parents d'élèves avec des moyens dédiés et une action d'information nationale en soutien.

- ◆ Elaborer un plan d'action et de communication en amont des événements forums métiers : objectifs déclinés et partagés par l'ensemble des exposants et intervenants. Travailler sur la signalétique et les parcours de découverte

**Exemple**: objectif 2025 1/3 des métiers seront mixtes

- ◆ Accompagner les communautés de communes à prendre en compte cette problématique dans l'aménagement des territoires et les services aux habitants : cette compétence reste optionnelle pour beaucoup d'entre elles

- ◆ Pourquoi pas un BONUS dans les dotations de l'Etat pour celles qui s'engagent sur un plan d'actions ?

## Egalité des droits entre femmes et hommes

### Application non effective / points faibles

- ◆ Ignorance de l'évolution des droits des femmes en France
- ◆ Représentations stéréotypées et préjugés

**Ex** : un homme en action d'insertion « ma femme n'a pas besoin de travailler, c'est moi l'homme, c'est à moi de travailler et de prendre les décisions pour elle et nos enfants

**Ex** : une femme au RSA ne comprend pas l'obligation qui lui est faite d'un accompagnement socio-professionnel, elle considère le RSA comme une prestation familiale

- ◆ Egalité professionnelle : souvent une énième obligation pour un grand nombre d'entreprises qui ne se sentent pas concernées

### Points forts

- ◆ Ateliers axés sur la déconstruction des stéréotypes sexistes proposés aux ACI et EI, voire dans quelques actions FLE ou ATELEC
- ◆ Construction d'une méthodologie adaptée destinée à dépasser les résistances face à une approche strictement légale :
  - Repérer les besoins de recrutement voire les tensions sur certains secteurs d'activité
  - Rendre plus efficaces les pratiques RH en se basant sur les compétences, d'où l'intérêt de se « débarrasser » des stéréotypes de sexe.

## Propositions

- ◆ Former les encadrants du secteur de l'insertion, les acteurs de la solidarité à l'histoire des droits des femmes, la seule information sur la législation en vigueur ne permet pas d'explicitier aux publics en insertion dont un grand nombre sont d'origine étrangère l'évolution des droits des femmes en France.
- ◆ Systématiser des ateliers axés sur la déconstruction des stéréotypes sexistes dans les cursus FLE ou actions d'insertion sociale.
- ◆ Intégrer des modules spécifiques sur l'égalité/respect entre les femmes et les hommes dans le contrat républicain d'intégration (modèle allemand)
- ◆ Projet en lien avec l'intérim : sur le département de l'Ain, pourvoyeur important d'emplois
- ◆ Référencement sur la plateforme GPEC plasturgie du Haut Bugey les dotations de l'Etat pour celles qui s'engagent sur un plan d'actions.

# CPEF : Les 50 ans de la loi Neuwirth

Le 19 Décembre 2017 : **119 questionnaires** distribués à des jeunes issus des établissements suivants :

- Collège de la plaine de l'Ain, Leyment, 2 classes de 4ème
- LEAP de Saint Sorlin, classe de terminale, BAC professionnel Service Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT)
- Lycée des Sardières, Bourg-en-Bresse
- MFR de Cormaranche en Bugey
- MFR la Vernée, Péronnas
- Mission locale jeunes, Bourg-en-Bresse

93 questionnaires remplis, dont 44 par des garçons et 49 par des filles.

## Réponses obtenues

### Moyens de contraception déclarés être utilisés par les jeunes

Il est intéressant de remarquer que 2 garçons âgés de 17 et 18 ans ont répondu conjointement « préservatifs » et « aucun moyen ». La question d'une utilisation irrégulière d'un moyen de contraception peut alors se poser.

De plus, 5 jeunes filles déclarent utiliser à la fois la pilule et des préservatifs. Enfin, 2 filles de 14 ans ont utilisé la pilule, les préservatifs et l'implant. Nous aurions pu penser que l'utilisation de plusieurs moyens correspondrait à des participantes plus âgées, ce qui n'est pas le cas.

### Rôle de la contraception d'urgence

Il est rassurant de constater que la contraception d'urgence n'est pas considérée par les jeunes comme un moyen de contraception régulier.

### Utilisation actuelle de la contraception

Une utilisation limitée de la contraception semble exister actuellement : nous demandions aux jeunes s'ils étaient d'accord avec ce constat. Le positionnement des jeunes est difficile concernant cette question.

# Théâtre de Bourg-en-Bresse

De nombreux participants n'ont pas donné de réponse à cette question : ce sont principalement ceux déclarant à la question précédente ne pas être limité dans leur utilisation de la contraception.

Le premier élément limitant semble être « la peur de la réaction de mes parents ». Il est difficile actuellement de pallier cette angoisse. Le fait de rappeler que la consultation peut se faire sans les parents a pu rassurer certains d'entre eux.

La notion de la contraception comme élément non naturel est citée en deuxième position, ce qui fait écho aux mouvances actuelles concernant les hormones.

Ensuite, nous remarquons que le fait de ne pas savoir où se procurer un moyen de contraception ou de ne pas oser l'aborder avec les professionnels de santé est souvent cité.

Le but de la journée étant de présenter le rôle des CPEF, nous espérons que cet élément limitant n'a plus lieu d'être pour ces jeunes après la manifestation.

Enfin, la proposition « j'oublie de l'utiliser » n'a jamais été cochée : c'est là encore un élément rassurant concernant l'utilisation actuelle de la contraception en France.

Dans la proposition « Autres », de nombreux jeunes s'estimaient ne pas être encore concernés par la question, se sentant trop jeunes. En effet, notre étude était destinée à des personnes âgées d'environ 16-25 ans, alors que 45 jeunes de classe de 4ème ont répondu à ce questionnaire (un collègue nous ayant sollicité pour participer à cet événement).

Ajoutons qu'une fille de 23 ans cite le manque d'informations concernant la contraception comme un élément limitant. Une autre de 15 ans estime être limitée par le fait de devoir venir accompagnée d'un adulte lors des consultations. Le manque d'information sur le rôle des CPEF, sur les possibilités de consultation sans parents, sur les moyens de contraception, et donc sur l'information en général peuvent effectivement limiter l'utilisation d'un moyen de contraception.

# CPEF : Les 50 ans de la loi Neuwirth

## Propositions des participants afin de renforcer « ce droit à la contraception »

Nous demandons ensuite aux jeunes de nous indiquer s'ils avaient des idées pouvant permettre une amélioration de l'utilisation de la contraception.

74 répondants n'ont rien proposé.

Le développement de l'information et de la prévention semble être un élément essentiel cité par 9 personnes. Nous retrouvons parmi les propositions :

- ◆ Des interventions au sein des établissements scolaires (écoles, collèges) par le CPEF notamment
- ◆ La diffusion de films
- ◆ L'utilisation de retours d'expériences

Il semble indispensable de voir les Centres de Planification et d'Education Familiale (CPEF) comme un tiers essentiel dans l'éducation à la sexualité. En effet, l'intervention de personnes inconnues (pas leur professeur, ni l'infirmière scolaire) auprès des jeunes permet de libérer leur parole.

6 jeunes souhaitent une amélioration de l'accessibilité des moyens de contraception : 4 d'entre eux proposent d'en diminuer le coût.

Un garçon de 14 ans souhaiterait que le préservatif soit « plus agréable et moins voyant ».

L'amélioration des moyens de contraception reste une préoccupation des jeunes prise en compte actuellement et parfois difficile à contenter.

Notons enfin, que 4 jeunes filles âgées de 13 à 15 ans, formulent leurs propositions de façon moralisatrice : l'argument d'une grossesse chez une jeune avec ses implications est cité comme permettant de prévenir la non utilisation de la contraception. Ces propositions semblent faire écho à des discours d'adultes de leur entourage.

## Utilité de cette conférence pour le jeune public

La note moyenne est de 6,1/10.

# **Merci aux partenaires !**

*Atelier Point Info Emploi de Péronnas  
Atelier Point Info Emploi de la Reyssouze*

*Ateliers de Ni putes ni soumises Pays de Gex*

*A.V.E.M.A de Bourg-en-Bresse (aide aux  
victimes et médiations dans l'Ain)*

*Les femmes du CHRS la Parenthèse  
Les jeunes du CHRS ADSEA*

*Atelec  
Ambérieu,  
Bellegarde-sur-Valsérine,  
Bourg-en-Bresse,  
Oyonnax.*

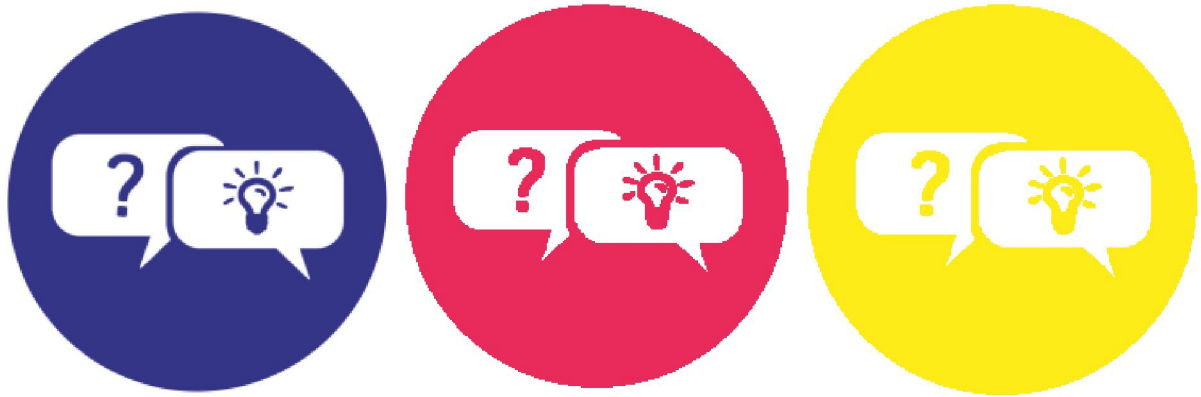
*Mission locale de Bourg-en-Bresse*

*CIDFF de l'Ain (centre d'information sur les droits  
des femmes et des familles)*

*CPEF 01 (centre de planification et d'éducation  
familiale)*







## **II- Les propositions des femmes et les hommes de l'Ain.**

# Propositions

- Mettre en place plus de sécurité pour certains métiers notamment la nuit pour les femmes : sentiment d'insécurité pour les sorties d'entreprise.
- mettre plus d'agents de sécurité dans les lieux publics.
- faire de la prévention et de la sensibilisation dans les écoles.
- proposer aux femmes des cours de self défense.
- On constate également que les femmes s'occupent plus de l'éducation des enfants : devoirs, sorties d'école, réunions ...
- développer la solidarité concernant les modes de gardes : exemples : tour de rôle entre les parents pour garder les enfants.
- l'école, un lieu où les parents peuvent se retrouver : créer des espaces pour les parents dans les écoles et pouvoir inviter des professionnels pour un temps d'échanges sur différentes thématiques. Cela permettrait de « casser » l'isolement des femmes « soumises » à leurs maris.
- Les femmes travaillent selon les horaires des enfants ce qui rend difficile la recherche d'emploi.
- Concernant la séparation des parents : plus de droits de garde pour les hommes.
- L'enfant a un besoin vitale de la mère dès la naissance ce qui peut expliquer qu'elles consacrent plus de temps à leur éducation.

# Propositions

- Manque de structures d'accueil pour les enfants (mode de garde) pour les horaires atypiques.
- Mettre en œuvre l'éviction du conjoint violent et l'ordonnance de protection pour sécuriser les femmes victimes
- Je ne connais pas tous les droits et lois qui peuvent m'aider pour me protéger et me garder en sécurité. J'ai le sentiment que les choses n'avancent pas et que la situation devient de pire en pire.
- Mise en place d'un accompagnement plus important pour chaque femme et/ou enfant maltraités que pour les personnes violentes et alcooliques (médecins de ville, hôpitaux, prise en charge CPAM...).
- Sentiment de solitude suite à la dénonciation des violences sur moi et mes enfants par l'assistante sociale de l'école des enfants.
- Il me semblerait utile qu'il y ait des lieux de rencontres ou des moments de rencontres dédiés à des personnes victimes : style café philo sur le thème des violences. Un lieu convivial et chaleureux aidant à se sentir moins seule et à se sentir protéger.
- Une application « institutionnelle » qui permettrait les échanges organisationnels de la famille du style une messagerie qui permettrait d'échanger entre le mari violent et la femme victime pour dire des infos comme « les enfants sont récupérés tel jour telle heure, évitant de la violence verbale, car cette messagerie serait accessible aux forces de l'ordre.

# Propositions

- Des personnes qui ont subi des violences puissent « parrainer » d'autres personnes pour les aider à avancer et les encourager.
- Aider les gens à partir plus facilement : soit la victime, soit faire partir le mari qui est violent.
- Faire confiance aux forces de l'ordre.
- Contacter l'AVEMA pour ma part a été pour moi un acte sauveur. Cette association indiquée sur le dépôt de plainte n'est pas assez communiquée.
- Vraiment inciter toutes les victimes à y aller. J'y ai trouvé toutes les réponses à mes questions sur le dépôt de plainte, choc émotionnel et conséquences, a prise en charge psychologique, l'accompagnement jusqu'à l'avocate qui a pris le relais.
- Peut-être proposer une liste de professionnels plus spécifiques à ces situations. Le choix est délicat et fort heureusement quand on ne connaît pas la personne à qui on va devoir se confier, cela peut freiner dans la demande d'aide.
- Je ne pensais pas trouver dans cette situation de détresse autant de bienveillance et de propositions d'accompagnement.
- Je pense par contre qu'il faut vraiment avoir le déclic et aller à la rencontre de ces structures. Pour ma part, les personnes rencontrées ont été très très professionnelles.
- Il faut changer l'éducation des garçons.

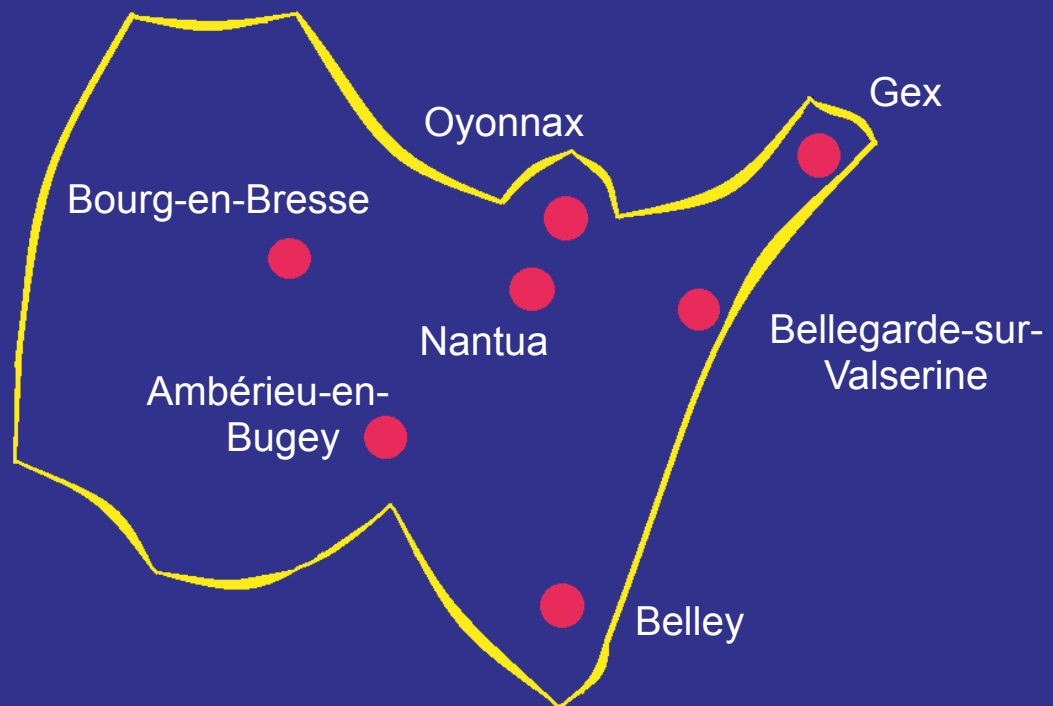
# Propositions

- Les démarches auprès des droits de remboursement et de prise en charge des frais médicaux sont par contre laborieuses et il faut aller à la pêche aux infos.
- Au final, MERCI pour l'existence de ces structures et je ne peux que souhaiter de tout mon cœur leur pérennité et leur développement vers les campagnes plus isolées pour faire connaître leurs droits à toutes les victimes.
- Dossier en gendarmerie, géré et suivi par une unité spéciale pour les violences physiques et psychologiques. Dès qu'il y a un souci, ils sont présents, à l'écoute, réactifs. (Formation)
- Développer la communication, le travail d'équipe, de protection et d'écoute.
- Le plus important maintenir l'aide psychologique gratuite
- Prendre en charge psychologique de l'agresseur pour éviter les récidives
- En général il n'y a pas d'égalité parce que chacun est différent dans sa tête, sa mentalité et son caractère.
- L'égalité doit être une matière à étudier à l'école, comme les autres matières importantes, par exemple les mathématiques, comme ça chacun apprend son rôle dans la société et change de comportement. Mais à partir des deux sexes, car les hommes sont beaucoup jugés.
- Changer les traditions et les mentalités mais cela commence à changer pour nous.





« L'ambition **des ateliers départementaux** est de donner l'opportunité à chaque citoyen.ne de s'exprimer sur la manière dont il/elle appréhende la question de l'égalité femmes-hommes. Tous les sujets sont abordés, par exemple : santé, violences, précarité, sports, loisirs. »



### Les 4 piliers du Tour de France de l'Égalité :

Assurer l'égalité professionnelle

Renforcer les droits sociaux

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles

Assurer un Etat exemplaire

